



Bulletin

Surveillance épidémiologique

Date de publication : 7 août 2026

ÉDITION CORSE

Semaine 31-2026

Points clés de la semaine

Chaleur et santé



Météo France a classé les deux départements de l'île en vigilance orange canicule le 30 juillet. Ce 3^e épisode de canicule de la saison est toujours en cours le mercredi 5 août. Il fait l'objet d'un nouveau **bulletin spécifique canicule** accessible en ligne sur le site de Santé publique France.

Pour accéder aux publications de la cellule régionale Paca-Corse de Santé publique France, [cliquez ici](#).

Dengue, chikungunya et Zika (page 2)



Un premier cas importé de dengue a été signalé en S29 en Corse, sans nouveau cas identifié depuis. Aucun cas importé de chikungunya ou Zika n'a été signalé depuis le début de la saison.

Mortalité toutes causes (page 4)



Au cours de la S30, le nombre des décès toutes causes, issus des données d'état civil de l'Insee, est resté **dans les marges de fluctuation habituelle** en Corse.

L'analyse des données de certification électronique des décès toutes causes montre une **augmentation en S31** par rapport à la semaine précédente, mais les effectifs restaient **du même ordre de grandeur que ceux habituellement observés** (les effectifs étant faibles et fluctuants en Corse).

Dengue, chikungunya, Zika

Surveillance des cas importés

Synthèse au 02/08/2026

Le premier cas importé de dengue a été signalé en Corse en S29 (tableau 1). Aucun cas de chikungunya ou de Zika n'a pour l'instant été signalé depuis le 1^{er} mai 2026.

En France hexagonale, depuis le début de la période de surveillance renforcée, 274 cas importés de dengue (+ 12 cas), 98 cas de chikungunya (+ 8 cas) et 9 cas de Zika (pas de nouveau cas) ont été diagnostiqués.

Situation au niveau national : données de surveillance 2026

Tableau 1 – Cas importés (confirmés et probables) de dengue, de chikungunya et du virus Zika en Corse, saison 2026 (du 01/05/2026 au 02/08/2026)

Zone	Dengue	Chikungunya	Zika
Auvergne-Rhône-Alpes	27	12	0
Bourgogne-Franche-Comté	10	7	1
Bretagne	13	5	0
Centre-Val de Loire	14	3	0
Corse	1	0	0
<i>Corse-du-Sud</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Haute-Corse</i>	<i>1</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Grand Est	13	7	2
Hauts-de-France	12	2	1
Ile-de-France	69	13	2
Normandie	15	2	0
Nouvelle-Aquitaine	22	16	0
Occitanie	26	11	2
Paca	31	18	0
Pays de la Loire	21	2	1

* Cas ayant été virémiques pendant la période de surveillance renforcée (1^{er} mai – 30 novembre).
Source : Voozarbo, Santé publique France.

Rappel – Modalités de la surveillance renforcée en hexagone

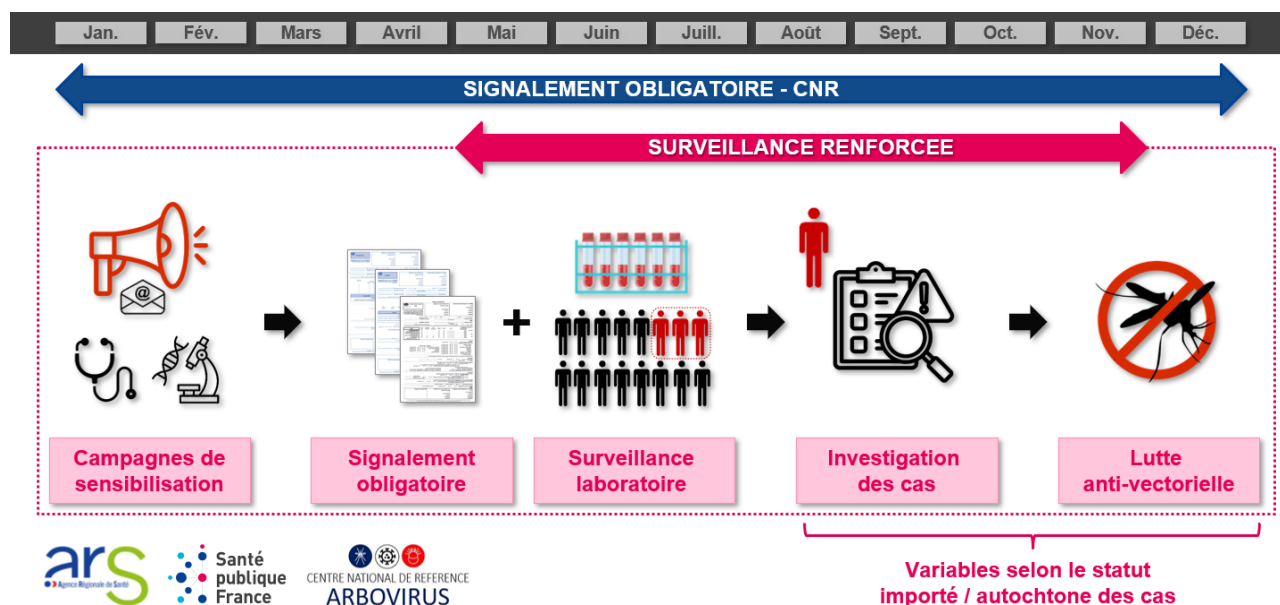
La surveillance de la dengue, du chikungunya et du Zika repose sur le **signalement obligatoire** des cas documentés biologiquement. Cette surveillance est mise en place toute l'année en France hexagonale.

Pendant la période d'activité du vecteur, de mai à novembre, la surveillance est renforcée pour faire face au risque de transmission locale de ces virus (figure 1).

Chaque cas identifié donne lieu à une investigation épidémiologique par l'ARS, en collaboration avec Santé publique France en région. Le niveau d'investigation et les mesures de contrôle, principalement la lutte antivectorielle (LAV), dépendent du statut importé ou autochtone (absence de notion de voyage dans une zone de circulation connue du virus dans les 15 jours précédant le début des symptômes) du cas. L'identification d'une circulation locale (cas autochtone)

entraîne une recherche active de cas (enquêtes en porte-à-porte dans les zones de circulation, sensibilisation des professionnels de santé de proximité) et une LAV renforcée.

Figure 1 – Dispositif de surveillance du chikungunya, de la dengue et du Zika, France hexagonale



En complément des interventions de démoustication, **il est primordial d'appliquer des mesures de protection individuelle contre les piqûres de moustiques.**

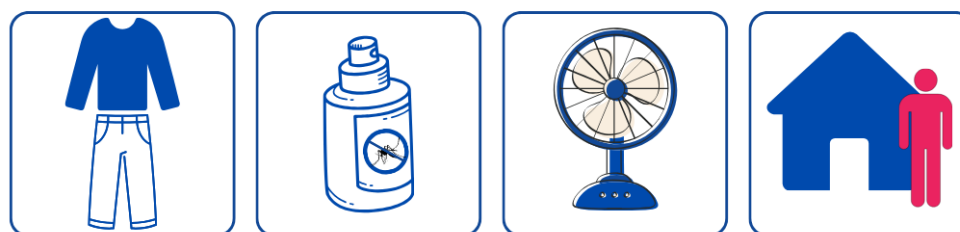
Ces moyens de prévention s'appliquent aux cas et à leur entourage, aux patients présentant des signes cliniques compatibles en attente de résultats biologiques, ainsi qu'aux personnes se rendant dans une région à risque pendant leur voyage et à leur retour.

Il est également préconisé de limiter ses déplacements afin de limiter le risque d'infecter des moustiques présents dans différentes zones géographiques.

Principaux messages de prévention à l'attention des personnes atteintes de la dengue, du chikungunya ou du Zika



Soyez prudents : adoptez les bons gestes pour éviter de vous faire piquer et de transmettre la maladie



Portez des vêtements amples et couvrants

Appliquez des répulsifs cutanés

Utilisez des ventilateurs

Limitez vos déplacements

D'autres moyens de protection existent : moustiquaires, diffuseurs électriques, serpentins en extérieur...

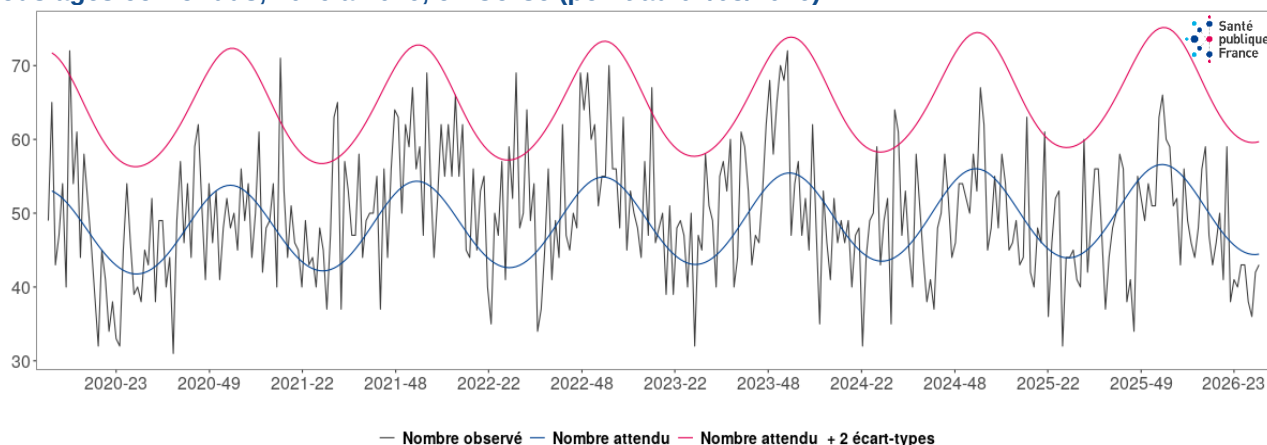
Mortalité toutes causes

Mortalité Insee

Le nombre de décès toutes causes est resté dans les marges de fluctuation habituelle en Corse en S30, tous âges et chez les 75 ans ou plus (figures 2 et 3).

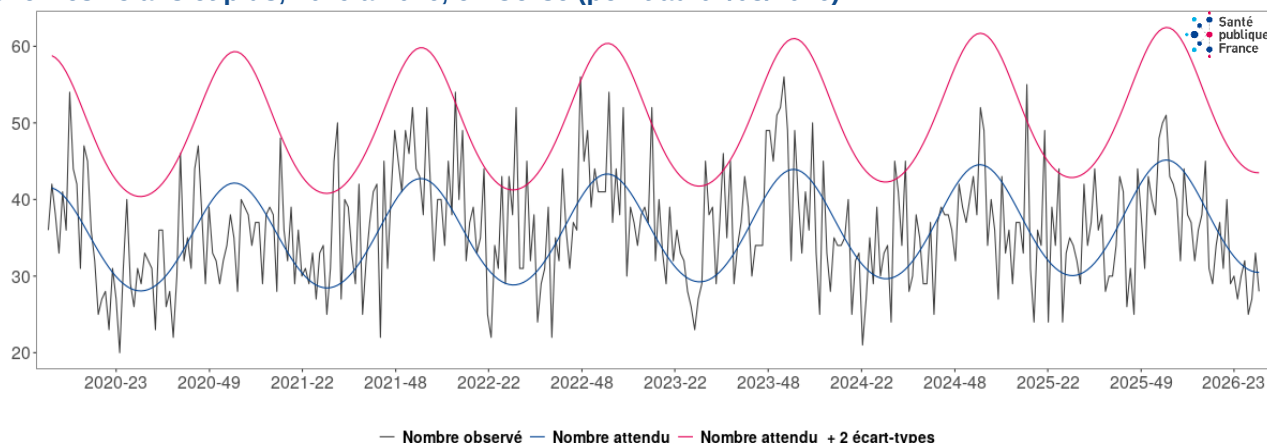
Pour rappel, la Corse était en vigilance orange canicule entre le 14 et le 22 juillet (2^e épisode), un premier épisode ayant eu lieu du lundi 22 juin au jeudi 2 juillet (S26 et S27). Le 3^e épisode a démarré le 30 juillet (S31) et est toujours en cours au 5 août.

Figure 2 – Fluctuations hebdomadaires des nombres observés (noir) et attendus (rouge) de décès, tous âges confondus, 2019 à 2026, en Corse (point au 04/08/2026)



Source : Insee. Exploitation : Santé publique France.

Figure 3 – Fluctuations hebdomadaires des nombres observés (noir) et attendus (rouge) de décès, chez les 75 ans et plus, 2019 à 2026, en Corse (point au 04/08/2026)



Source : Insee. Exploitation : Santé publique France.

Certification électronique des décès

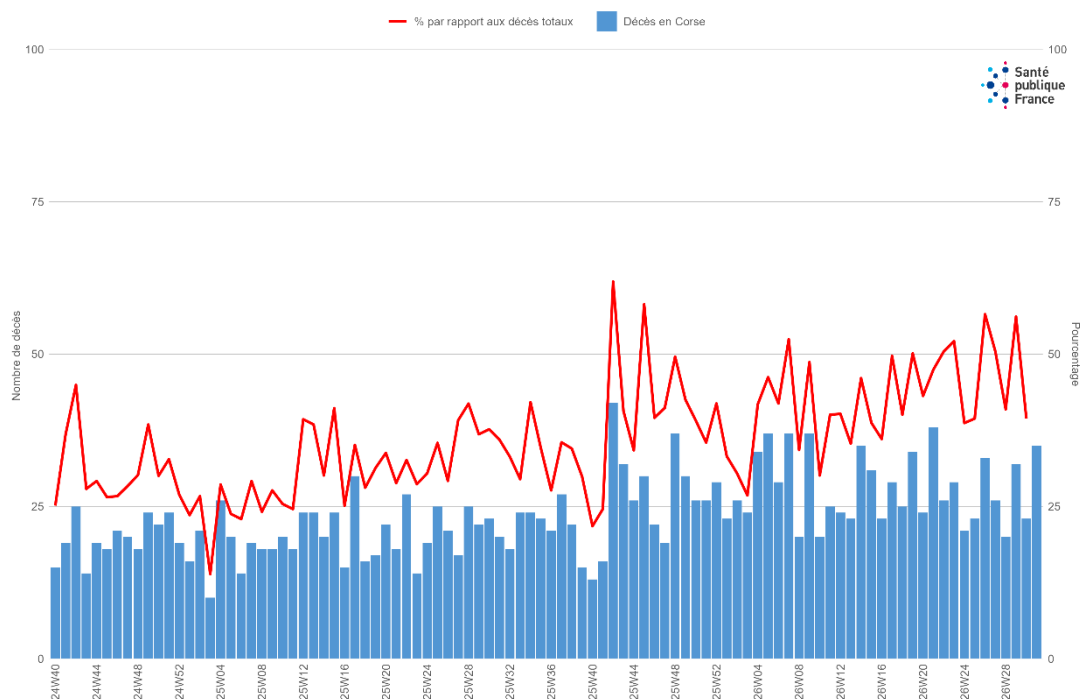
Dans le cadre des épisodes de canicule exceptionnels survenus dans l'hexagone, dont le dernier est toujours en cours en Corse, Santé publique France publie l'analyse des décès certifiés par voie électronique (qui représentaient en Corse 53 % de la mortalité totale en mai 2026).

Ces données sont à interpréter avec prudence compte tenu de la faible part de décès certifiés électroniquement dans la région (avec des effets liés à la montée en charge progressive),

ainsi que des faibles effectifs de décès hebdomadaires qui peuvent fluctuer fortement d'une semaine à l'autre.

En Corse, le nombre de décès certifiés électroniquement était en **augmentation** en S31 par rapport à la semaine précédente, mais restait du **même ordre de grandeur** que les effectifs habituellement observés (respectivement 35 décès enregistrés en S31 vs 23 en S30, figure 4).

Figure 4 – Nombre hebdomadaire de décès certifiés électroniquement, toutes causes confondues, (diagramme en barre) et pourcentage de décès certifiés électroniquement par rapport aux décès totaux en Corse (courbe rouge), semaines 40-2023 à 31-2026 (point au 04/08/2026)



Méthodologie

Données d'état civil (Insee)

Dans la région, le suivi de la mortalité s'appuie sur les données issues de 33 communes transmettant leurs données d'état-civil sous forme dématérialisée. La couverture de la mortalité atteint 75 % dans la région.

En raison des délais légaux de déclaration d'un décès à la commune et de remontée des informations d'état-civil à l'Insee, les effectifs de décès sont incomplets sur les 10 à 15 derniers jours. Les données de la dernière semaine (S-1) ne sont pas présentées car en cours de consolidation. Les données présentées sont celles correspondant à S-2.

Le nombre hebdomadaire attendu de décès est estimé à partir du modèle européen EuroMOMO (utilisé par 19 pays). Le modèle s'appuie sur 9 ans d'historique (depuis 2011) et exclut les périodes habituelles de survenue d'événements extrêmes pouvant avoir un impact sur la mortalité (chaleur/froid, épidémies).

Données de la certification électronique des décès (Inserm-CépiDC)

Depuis l'épidémie de COVID-19, le déploiement de la certification électronique des décès a progressé, permettant d'atteindre 62 % de la mortalité nationale en mai 2026. La part de décès certifiés électroniquement est hétérogène sur le territoire (entre 4 % et 78 % selon les régions) et selon le type de lieu de décès (utilisé pour environ 80 % décès survenant à l'hôpital, mais uniquement 25 % des décès survenant à domicile).

En Corse, la couverture de la certification électronique des décès était estimée, en mai 2026, à 53 % de la mortalité totale (vs 62 % au niveau national).

Compte tenu du niveau de couverture et de la montée en charge régulière de l'utilisation de ce système, l'interprétation de l'évolution hebdomadaire des décès, en particulier au niveau régional, doit être effectuée avec prudence.

Les effectifs de décès certifiés électroniquement sont présentés jusqu'à la semaine S-1, alors que ceux issus des données transmises par l'Insee sont présentés jusqu'à la semaine S-2 (compte tenu des délais de transmission).

Actualités

- **Feux de forêt en Gironde et dans les Landes. Bulletin du 5 août 2026.**

Feux de forêts majeurs en Gironde (22 juillet – 1^{er} août 2026) et dans les Landes (23 juillet – 28 juillet 2026).

Le dispositif de surveillance a mis en évidence pour la semaine du 27 juillet au 2 août 2026 (S31) :

- Aucune hausse inhabituelle de l'activité toutes causes des services d'urgences et des associations SOS Médecins proches des incendies ;
- Relative stabilité de l'activité pour asthme des services d'urgences et des associations SOS Médecins de Bordeaux Métropole après la hausse observée en S30-2026 (du 20 au 26 juillet) ;
- Poursuite de la hausse du recours aux soins pour angoisse dans les associations SOS Médecins de Bordeaux et recrudescence de l'activité pour état dépressif.

Recommandations pour les personnes de retour à domicile compte tenu des risques post-incendie.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

- **Excès de mortalité durant la 2^e période de canicule.**

Santé publique France a publié les données relatives à l'excès de mortalité toutes causes, observé durant la période de canicule du 17 juin au 2 juillet 2026 exposant la quasi-totalité de la population à de très fortes chaleurs dans une période encore importante d'activités scolaires et professionnelles. 5 764 décès toutes causes en excès (+ 36 %) ont été estimés pour les périodes et départements concernés par des records de températures historiques. Mercredi 24 et jeudi 25 juin ont été les journées les plus chaudes jamais enregistrées en France, atteignant pour la première fois les 30°C en moyenne sur 24h selon Météo France. La chaleur a ainsi atteint des niveaux extrêmes avec des valeurs de températures maximales record dans plusieurs régions (42,5°C à Bordeaux, 40,1°C à Paris, 42,7°C à Niort, 43°C à Brive, 43,8°C à Saintes).

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

Les Rencontres de Santé publique France 2026



Une journée avec une session plénière et 8 ateliers parallèles explorant des enjeux majeurs de santé publique, des thèmes variés, et une journée de formation inédite avec 6 sessions animées par des experts.



Nous vous invitons dès à présent à découvrir :

- le [pré-programme](#)
- l'[offre de formation](#)
- à vous [inscrire aux conférences](#) de votre choix.

Pour toute question : info@rencontressantepubliquefrance.fr

Partenaires

Santé publique France Paca-Corse remercie vivement tous ses partenaires pour leur collaboration et le temps consacré à la surveillance épidémiologique, en particulier :

les établissements de santé, notamment les services des urgences participant au réseau OSCOUR®, l'association SOS Médecins d'Ajaccio, les médecins participant au Réseau Sentinelles, les services de réanimation sentinelles, les établissements médico-sociaux, les laboratoires de biologie médicale, le CNR des arbovirus (IRBA - Marseille), le CNR des infections respiratoires dont la grippe et le SARS-CoV-2 (Lyon), l'équipe EA7310 (antenne Corse du Réseau Sentinelles) de l'université de Corse, Météo-France, l'Insee, le CépîDc de l'Inserm, le GRADeS Paca ainsi que l'ensemble des professionnels de santé.



Le point focal régional (PFR)

Alerter, signaler, déclarer

tout événement indésirable sanitaire, médico-social ou environnemental
maladies à déclaration obligatoire, épidémie
24h/24 - 7j/7

Tél 04 95 51 99 88

Fax 04 95 51 99 12

Courriel ars2a-alerte@ars.sante.fr

Sentinelles

Inserm

SANTÉ
SORBONNE
UNIVERSITÉ

Santé
publique
France

Participer à la surveillance et à la recherche en soins primaires

Le réseau Sentinelles est un **réseau de recherche et de veille en soins primaires** (médecine générale et pédiatrie) en France hexagonale. En partenariat avec Santé publique France, ce réseau **collecte, analyse et diffuse des données épidémiologiques fournies par des médecins Sentinelles volontaires** : plus de 1 100 médecins généralistes et une centaine de pédiatres.

Les médecins Sentinelles peuvent contribuer à diverses activités : une **surveillance continue via la déclaration hebdomadaire des cas vus en consultation** pour 9 indicateurs de santé, une **surveillance virologique des infections respiratoires aiguës** (pour identifier et caractériser les virus circulant sur le territoire) et des **oreillons**, ainsi que des **études épidémiologiques** ponctuelles.

Actuellement une dizaine de médecins généralistes et un pédiatre participent régulièrement à nos activités en Corse.

Rejoignez les médecins Sentinelles en Corse et venez renforcer la représentativité de votre région !



Si vous souhaitez vous inscrire ou avoir plus d'information, remplissez le formulaire sur le site du réseau (QR code), ou contactez l'animatrice de votre région.



Shirley MASSE

04 20 20 22 19 / 06 64 84 66 62

masse_s@univ-corse.fr

rs-animateurs@iplesp.upmc.fr

Équipe de rédaction

Clémentine CALBA, Joël DENIAU, Florian FRANKE, Marie GRUNENWALD, Guillaume HEUZE, Yasemin INAC, Jean-Luc LASALLE, Quiterie MANO, Isabelle MERTENS-RONDELART, Dr Laurence PASCAL, Lauriane RAMALLI

Rédactrice en chef : Dr Céline CASERIO-SCHÖNEMANN

Pour nous citer : Bulletin épidémiologique hebdomadaire. Édition Corse. 7 août 2026. Saint-Maurice : Santé publique France, 7 pages, 2026.

Directrice de publication : Aude DE VIVIES, directrice générale par interim

Date de publication : 7 août 2026

Contact : presse@santepubliquefrance.fr